

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

-----  
**COMMISSION NATIONALE  
POUR L'UNESCO**  
-----

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**Débat de politique générale à la 39<sup>e</sup> session  
de la Conférence générale de l'UNESCO  
Paris (France).**

**Discours du Professeur Octave Nicoué K. BROOHM  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,  
Président de la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO,  
Chef de délégation.**

novembre 2017

Monsieur le Président de la conférence générale,  
Monsieur le Président du conseil exécutif,  
Madame la Directrice générale de l'UNESCO,  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chefs de Délégation,  
Honorables Délégués,  
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Président de la République, du Gouvernement et du Peuple togolais, qu'il nous soit permis d'adresser nos chaleureuses félicitations à **Monsieur/Madame (décliner le nom)** pour sa brillante élection à la Présidence de la 39<sup>e</sup> session de la conférence générale.

Nos remerciements vont également au Président sortant, son Excellence, Monsieur Stanley SIMATAA pour sa précieuse contribution au respect et au suivi des décisions de la 38<sup>e</sup> session de la conférence générale notamment, sa présidence efficace du Groupe de travail sur la gouvernance.

Que son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Michael WORBS, Président du conseil exécutif ainsi que les membres du conseil reçoivent, par notre modeste voix, les félicitations du Gouvernement et du peuple togolais, pour la qualité du travail effectué tout au long du biennium qui s'achève.

Nous voudrions enfin exprimer toute la gratitude du Gouvernement togolais à la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Irina BOKOVA, pour les nombreuses initiatives fructueuses qu'elle a su prendre au cours de ses deux mandats pour que l'UNESCO continue de jouer son rôle d'agence de coopération intellectuelle du système des Nations Unies. Par sa contribution décisive, notre Organisation est reconnue comme un des leaders dans la mise en œuvre de plusieurs objectifs du développement durable dans le monde.

**Monsieur le Président,**

Comme nous le savons tous, l'adoption de l'agenda 2030 pour le développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies, sous le slogan « une ONU plus forte pour un monde meilleur », le 25 septembre 2015, marque le début d'une nouvelle ère pour l'UNESCO.

Face aux exigences de cette nouvelle ère, notre Organisation commune, à la cadence des rapides mutations du monde, demeure toujours fidèle à ses engagements, à sa mission : contribuer à la construction d'une culture de la paix, à l'éradication de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel.

Ces engagements sont de plus en plus réaffirmés aujourd'hui, face à l'urgence et au sentiment de catastrophe qui accompagnent certains défis mondiaux actuels tels que le terrorisme, l'extrémisme violent, le drame migratoire, la pauvreté, pour ne citer que ceux-là.

Nous nous réjouissons que face à ces défis, notre Organisation joue pleinement sa partition, en apportant une contribution de qualité, au travers de ses domaines de compétences : l'éducation, la science, la culture et la communication, segments essentiels structurant l'humanité.

Libérer l'humanité de la pauvreté, de la faim, de la violence, etc., constituent autant de défis cruciaux qui en appellent à un engagement plus volontariste de tous, et au premier chef, l'UNESCO, au travers des objectifs du biennium qui commence à l'issue de la présente session, celui du lancement de la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Dans le cadre de cet agenda, il s'agit globalement pour l'UNESCO de veiller à ce que tous les êtres humains réalisent leur potentiel, dans la dignité. Parmi les objectifs du développement durable qui lui sont assignés, l'ODD 4 retient, pour ainsi dire, notre attention; il occupe une place prépondérante, car de sa mise en œuvre dépend de la réussite de l'ensemble des autres objectifs de l'agenda.

S'agissant de l'ODD 4, notre pays le Togo suggère que des dispositions particulières soient prises pour accompagner les pays qui n'ont pas réussi à atteindre les objectifs de l'Education pour tous à rattraper leur retard afin de s'engager dans la réalisation de l'agenda 2030 avec plus de chance de succès.

En ce qui concerne l'agenda 2030 dans son ensemble, le Togo déploie tout son effort pour participer activement à plusieurs objectifs du développement durable notamment, l'ODD 4 ; l'ODD 5 ; l'ODD 14.

Nous nous félicitons du bon partenariat dont notre pays bénéficie de l'UNESCO dans divers domaines notamment, le projet d'élaboration du document diagnostic

sur la question enseignante, l'utilisation des TIC dans l'éducation grâce au financement apporté par le fonds en dépôt de Chine, l'accès universel, l'élaboration et la diffusion des ressources éducatives libres pour améliorer la formation des enseignants et des apprenants et enfin, l'élaboration d'une politique nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Notre pays, en lien avec les orientations de l'UNESCO, contribue également à la promotion de l'égalité des genres, une des priorités du Gouvernement, qui en fait d'ailleurs un défi national, par la réhabilitation de la femme, l'éducation de la jeune fille, par-delà les clichés dangereux et les fausses représentations, volontairement entretenus au travers des siècles.

Nous profitons de cette tribune pour saluer le lancement du rapport mondial sur les inégalités de genre dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) lors du colloque international et du forum politique de l'UNESCO sur le thème « déchiffrer le code : l'éducation des filles dans les sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) à Bangkok en Thaïlande, du 28 au 30 août dernier. L'évènement a servi de plate forme de partage des toutes dernières recherches et pratiques en la matière.

L'organisation du camp des sciences pour la promotion des jeunes filles dans les filières scientifiques, du 13 au 20 septembre dernier à Kpalimé au Togo, s'inscrit dans ce programme.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à la Directrice générale de l'UNESCO qui traite avec sollicitude toutes les requêtes du Togo et pour tous les efforts consentis pour la réalisation de ce programme.

Nous saisissons l'occasion pour lancer un appel pour que l'appui technique et financier de l'UNESCO dans la promotion de la participation des femmes à la science et à la recherche, soit plus soutenu.

Nous voudrions remercier et féliciter l'UNESCO pour avoir aidé à organiser des ateliers sur la mise en œuvre des conventions concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels et sur la protection des sites du patrimoine culturel, en lien avec son programme de constitution d'un patrimoine mondial.

Par ailleurs, notre pays, dans sa contribution au programme « l'homme et la biosphère », se réjouit de la désignation, par l'UNESCO, du Mono ainsi que la

réserve de biosphère transfrontière du Mono entre le Togo et son voisin, le Bénin pour leur insertion dans le réseau mondial de réserves de biosphère.

Enfin, le Togo convaincu que la communication et l'information sont nécessaires pour la réalisation des ODD, réaffirme son attachement à la promotion de la liberté d'expression, au développement des médias, à l'accès à l'information, au savoir et à la protection des journalistes. Aussi, se félicite-t-il du retour du courrier de l'UNESCO, après cinq ans d'interruption.

Au nom du Président de la République, du Gouvernement et du Peuple togolais, nous voudrions une fois de plus adresser toutes nos chaleureuses félicitations au nouveau Président et lui renouveler notre engagement à continuer la coopération avec son institution avec franchise et responsabilité, dans le cadre de l'exécution des décisions de cette 39<sup>e</sup> session.

Nous voudrions l'assurer de l'entière disponibilité de la Commission nationale à continuer de servir, à la fois, comme organe de liaison, d'information, de consultation, d'exécution de projets et de coopération intellectuelle à vocation multisectorielle dans les divers domaines de compétences de l'UNESCO.

**Monsieur le Président,**

Tout en félicitant la Directrice générale et les membres du conseil exécutif pour les propositions formulées dans le cadre du projet C5 (2018-2021), notre pays le Togo, résolument engagé dans la voie de la modernisation, souhaite qu'il reçoive la plus large approbation de la part des Etats membres.

**Je vous remercie pour votre attention.**